

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 18 mai 2009, sur la pétition intitulée: «Pour l'installation de tables et de bancs dans les parcs».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-220 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Ces dernières années, le Conseil administratif constate une évolution de l'utilisation de l'espace public. De nombreuses manifestations sont organisées dans les espaces verts et il n'est pas toujours possible de répondre à toutes ces sollicitations qui sont étudiées de cas en cas par les services concernés.

A la demande de certains habitants, la Ville de Genève, par l'intermédiaire du Service des écoles et institutions pour l'enfance et du Service des espaces verts (SEV), a procédé à l'installation de tables et de bancs à proximité de quelques places de jeux et sur certains espaces verts municipaux, par exemple: aux parcs Trembley et Gourgas, aux promenades de la Treille, de Saint-Antoine et du Promeneur-Solitaire, ainsi qu'au bois de la Bâtie.

Ces aménagements sont très appréciés par les familles, les touristes et les nombreux usagers des parcs. Ces regroupements conviviaux fournissent une occasion de rencontrer d'autres personnes et favorisent ainsi une meilleure cohésion sociale dans le quartier.

En 2009, un mandat d'étude a été confié à un groupe de travail piloté par le Service du génie civil afin de recenser tous les objets érigés sur le domaine public municipal.

Le groupe de travail est également chargé de proposer une meilleure gestion transversale du mobilier pour l'ensemble des services concernés.

Dans l'attente des conclusions de cette étude de grande envergure, le SEV a d'ores et déjà déposé une fiche au PFI N° 091.075.04 d'un montant de 2 270 000 francs relative au renouvellement des bancs et du mobilier urbains, avec les échéances suivantes souhaitées:

2012: 500 000 francs;

2013: 900 000 francs;

2014: 870 000 francs.

Dans ce cadre, des aménagements de tables et de bancs sont prévus, notamment aux parcs Geisendorf et Beaulieu.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 10 novembre 2010.